

ÉDITION 2013

CONSTAT
CONSTAT
ENJEUX
PROPOSITIONS
DE LA CFDT

1



- + DE 3 MILLIONS DE DEMANDEURS D'EMPLOI.
- + DE 1,7 MILLIONS DE DEMANDEURS D'EMPLOI DEPUIS AU MOINS UN AN.

5 MILLIONS DE SALARIÉS SONT TOUCHÉS PAR LE SOUS-EMPLOI OU LA PRÉCARITÉ.

CONSTAT

Les mutations économiques, les difficultés financières et l'innovation technologique peuvent menacer de nombreux emplois, surtout lorsque ces évolutions ne sont pas anticipées. Trop souvent ce sont les salariés qui font les frais de ce déficit d'anticipation par les entreprises.

ENJEUX

Anticiper les évolutions économiques et coordonner les politiques publiques pour aider les entreprises.

Inciter les entreprises à sécuriser le parcours professionnel de leurs salariés.



Pénaliser financièrement les employeurs qui abusent des CDD très courts, de l'intérim et des temps partiels imposés.

Améliorer les droits des salariés qui perdent leur emploi : accès à la formation, accompagnement dans la recherche d'emploi, etc.

Généraliser la complémentaire santé pour tous les salariés et demandeurs d'emploi.

Développer un « conseil en évolution professionnelle » pour soutenir chaque salarié dans la construction de son parcours professionnel.

Renforcer les garanties pour les salariés qui risquent d'être licenciés en accordant un rôle accru à l'administration dans le contrôle de la procédure.



23 % DES 15/30 ANS SONT AU CHÔMAGE.

3 JEUNES CHÔMEURS **SUR 10** SONT AU CHÔMAGE DEPUIS PLUS D'UN AN

CONSTAT

La situation des jeunes sur le marché du travail est préoccupante et nécessite une action concertée des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

ENJEUX

Améliorer la situation des jeunes sur le marché du travail en leur permettant de s'insérer dans l'emploi sans bizutage social.



Des mesures d'urgence :

Prolonger et renforcer les mesures sur l'emploi négociées en 2011 par les partenaires sociaux

Aider au développement des « emplois d'avenir ».

Des mesures à plus long-terme :

Négocier des accords intergénérationnels et développer les contrats de génération dans les entreprises.

Pénaliser les entreprises qui abusent des contrats très courts, de l'intérim et des temps partiels imposés.

Faire bénéficier les 18-25 ans du RSA.

Renforcer l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi.

Développer une alternance de qualité.

Agir dans les entreprises pour une utilisation responsable des stages.

Instaurer une Garantie Jeunes.



950 000 SENIORS SONT AU CHÔMAGE.

LE TAUX DE CHÔMAGE DES SENIORS A PROGRESSÉ DE PRESQUE **70 %** DEPUIS 2008

CONSTAT

Le marché du travail français agit comme une centrifugeuse qui exclut les extrémités de la vie professionnelle: les jeunes et les seniors. Avec le recul de l'âge de départ à la retraite, le maintien dans l'emploi des seniors et leur retour dans l'emploi en cas de chômage sont une nécessité.

ENJEUX

Il faut sécuriser le parcours professionnel des salariés seniors en leur permettant de développer une carrière professionnelle complète sans interdire aux jeunes l'accès au marché du travail.



Négocier et développer les contrats de génération dans les entreprises.

Maintenir les seniors dans l'emploi en améliorant les conditions de travail et la prévention de la pénibilité.

Encourager le recrutement de seniors en renforçant l'accompagnement des demandeurs d'emplois seniors.

Aménager les fins de carrière, organiser la transition entre activité et retraite, améliorer le dispositif de retraite progressive.

Remettre en place une allocation équivalent retraite pour les demandeurs d'emploi en fin de droits ayant leurs trimestres mais pas l'âge pour percevoir leur pension de retraite.



SUR **15000** PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE ORION (OBSERVATOIRE DES RÉMUNÉRA-TIONS DE LA CFDT):

47% ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTA-TION EN 2011.

POUR **75%** D'ENTRE EUX, ELLE FAIT SUITE À LA NÉGOCIATION ANNUELLE

CONSTAT

Les écarts se creusent: entre ceux qui n'ont que leur salaire de base, ceux qui ont des primes individualisées et ceux qui bénéficient de dispositifs collectifs. Homme ou femme, petite ou grande entreprise, les chances de voir son salaire progresser ne sont pas les mêmes. Les dépenses contraintes sont de plus en plus lourdes pour les ménages les plus modestes.

ENJEUX

Justifier la hiérarchie des rémunérations (toute composante incluse) par les compétences et selon des règles transparentes.

Redonner au Smic son rôle de salaire de démarrage sur un poste non qualifié. Sur l'énergie, le transport et le logement: limiter les contraintes sur le budget des ménages en distinguant ce qui relève des entreprises

et des pouvoirs publics.

LE PETIT REVENDICAT!F



Dans les accords de branche et d'entreprise, redéfinir les repères d'une progression salariale pour ne plus rester bloqué au Smic.

Intégrer l'égalité salariale hommes/ femmes à la Négociation Annuelle Obligatoire.

Repérer les situations de trajet domicile-travail incompatibles avec les transports en commun et proposer des solutions adaptées.

Favoriser les contrats collectifs pour généraliser la complémentaire santé à tous les salariés.

Généraliser l'épargne salariale.



1 AGENT SUR 6 EST AU SMIC.

1 AGENT SUR 5 EST CONTRACTUEL.

60% DE FEMMES.

CONSTAT

Une perte de sens du travail.

Un sentiment de recul du service public pour les agents et les usagers.

Des conditions de travail dégradées.

ENJEUX

Il faut redonner du sens au travail des agents et redéfinir précisément les missions confiées à la fonction publique.



En finir avec les logiques uniquement comptables (Révision Générale des Politiques Publiques, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite...).

Prendre en compte les besoins des usagers.

Par la négociation et le dialogue social avec les employeurs publics, agir sur :

les carrières (rémunérations, grilles, action sociale, protection sociale complémentaire...);

les parcours professionnels (égalité professionnelle hommes/femmes, formation, mobilité, gestion des âges...);

la santé et la sécurité au travail ; les conditions de travail



PRÈS DE **150 000** JEUNES SORTENT CHAQUE ANNÉE DU SYSTÈME DE FORMATION INITIALE SANS DIPLÔME NI QUIAI IFICATION

1 SALARIÉ **SUR 5** SUIT UNE FORMATION: CEUX DES GRANDES ENTREPRISES PLUS QUE CEUX DES PETITES, LES SALARIÉS QUALIFIÉS PLUS QUE LES DEMANDEURS D'EMPLOI.

CONSTAT

Malgré les réformes de 2003 et 2009, notre système de formation professionnelle est encore trop marqué par les inégalités et reste inaccessible aux salariés les moins qualifiés.

ENJEUX

La formation professionnelle doit être davantage mobilisée pour sécuriser le parcours professionnel des salariés et des demandeurs d'emploi.



Des mesures urgentes s'imposent :

Mettre en place un plan national d'urgence de formation des demand

d'urgence de formation des demandeurs d'emploi.

Accompagner par la formation

les jeunes bénéficiaires des «emplois d'avenir».

Développer l'accès au congé individuel de formation (CIF) pour les salariés des TPE.

D'autres doivent être négociées à plus long terme pour préparer les salariés aux transitions vers les emplois de demain:

Faire de la formation un objet de dialogue social dans l'entreprise.

Ouvrir un droit à un conseil en évolution professionnelle pour tous les salariés en dehors de l'entreprise.

Mettre en place un service public d'information et d'orientation tout au long de la vie.



LES FEMMES REPRÉSENTENT 47,7%
DE LA POPULATION ACTIVE MAIS:

1/3 TRAVAILLE À TEMPS PARTIEL.

1/10 EST EN CDD,

ELLES GAGNENT ENTRE 17 ET 25% DE MOINS QUE LES HOMMES,

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL
CHEZ LES FEMMES ONT AUGMENTÉ
DE 23,4% EN DIX ANS, FACE À UN RECUL
DE 21,3% CHEZ LES HOMMES.

CONSTAT

Les femmes ont trouvé leur place sur le marché du travail, mais au prix de la précarité et de grandes inégalités. En moyenne de plus en plus diplômées, leurs compétences et aptitudes sont moins bien reconnues et utilisées que celles des hommes.

ENJEUX

Supprimer les inégalités au travail et améliorer l'orientation pour un égal accès aux emplois et aux responsabilités. Réduire le temps partiel subi et compenser ses effets négatifs sur les droits sociaux. Améliorer la conciliation vie personnelle/vie professionnelle.



Sensibiliser les salariés et les négociateurs aux réalités des inégalités que subissent les femmes.

Développer les informations «genrées» pour intégrer l'égalité dans toutes les négociations.

Négocier l'égalité salariale dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires.

Lutter contre le temps partiel quand il est subi et atténuer ses effets sur les droits sociaux.

Favoriser la conciliation des temps de vie personnelle et professionnelle et faire évoluer le congé parental d'éducation



44000 MALADIES PROFESSIONNELLES EN 2007 DONT **15%** LIÉES À L'AMIANTE ET **78%** DE TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES.

EN 10 ANS, + 23,4% D'ACCIDENTS DU TRAVAIL CHEZ LES FEMMES

CONSTAT

Une sinistralité préoccupante (Accidents du Travail et Maladies Professionnelles) et des risques psychosociaux persistants.

Une désinsertion professionnelle en progression en raison des inaptitudes liées à la santé (notamment avec l'allongement de la durée de carrière).

Des conditions de travail dégradées dans la fonction publique.

Des inégalités hommes/femmes jusque dans la sinistralité.

Une réparation des AT/PM et une compensation de la pénibilité insatisfaisantes et inéquitables.

ENJEUX

Revoir la prévention et redéfinir le rôle de l'État et des partenaires sociaux.

Renforcer l'influence et les moyens du Conseil d'orientation sur les conditions de travail (Coct).

Maintenir les moyens mis par l'État dans la prévention.



Tenir une conférence tripartie sur la santé au travail incluant les fonctions publiques.

Ouvrir une négociation sur la réparation intégrant la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi.

Légiférer sur la pénibilité avec une réduction de la durée de cotisation.

Tracer et conserver les données d'exposition individuelle aux pénibilités des salariés sur l'ensemble de leur carrière.



LE SECTEUR DE LA SANTÉ EMPLOIE PRÈS DE **10%** DE LA POPULATION ACTIVE, SOIT **2,5 MILLIONS** DE PERSONNES.

2^{èME} RANG DES INDUSTRIES FRANÇAISES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT EN RECHERCHE & DÉVEL OPPEMENT

EN 2010, LA DÉPENSE DE SANTÉ REPRÉSENTE 12,1% DU PIB ET S'ACCROÎT DE 4% PAR AN SUR LA DÉCENNIE.

10 % DES PERSONNES MALADES ASSUMENT 40 % DES FRAIS DE SANTÉ NON PRIS EN CHARGE

LA PART MOYENNE RESTANT À LA CHARGE DES MÉNAGES APRÈS ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE S'EST ACCRUE: 500 € EN 2008.

CONSTAT

Un système de santé performant, mais des dépenses qui augmentent plus vite que la richesse nationale, et des inégalités croissantes d'accès aux soins.

ENJEUX

La solidarité entre bien portants et malades, l'égalité d'accès aux soins et l'universalité de la couverture sont progressivement remis en cause par l'évolution non maîtrisée des dépenses.

LE PETIT REVENDICAT!F



Préserver les principes fondateurs du système de santé que sont solidarité et universalité

Améliorer l'organisation et la régulation de l'offre de soins par une meilleure coordination des parcours de santé, sanitaire et social

Augmenter la CSG et généraliser les complémentaires santé.

WWW.CFDT.FR > RUBRIQUE BOÎTE À OUTILS

> NOS AMBITIONS
OU NOS ARGUMENTAIRES



2 ACTIFS POUR 1 RETRAITÉ EN 2010 (1,5 À L'HORIZON 2060).

14,4% DU PIB CONSACRÉS AUX RETRAITES EN 2009 (12,8% AU SEIN DE L'UE).

33% D'ÉCART MOYEN ENTRE LE NIVEAU DE PENSION DES FEMMES ET DES HOMMES

40% DES NOUVEAUX RETRAITÉS ONT COTISÉ À PLUSIEURS RÉGIMES DE RETRAITE DE BASE.

CONSTAT

Le système de retraite par répartition fait face à de profondes mutations démographiques, sociales et sociétales. Elles se traduisent par d'importants besoins de financement et l'amplification des inégalités. La loi de 2010 ne répond pas à ces nouveaux enjeux et pénalise lourdement les salariés les plus modestes.

ENJEUX

Résoudre à long terme la question du financement des régimes en prenant en compte la diversité des parcours professionnels, personnels, et des aspirations des salariés.

Revenir sur les aspects les plus injustes de la loi de 2010.



Consolider les solidarités du système de retraite en fonction des parcours professionnels et de vie (retraite minimum à 100 % du Smic net pour une carrière complète, pénibilité...).

Des mesures immédiates pour toutes les carrières longues, sans condition d'âge ni pénalité.

Améliorer la lisibilité des droits, étendre les choix et prendre en compte la durée de cotisation comme critère le plus juste.

Harmoniser et unifier tous les régimes de retraite pour ne plus pénaliser les mobilités.



25 MILLIARDS DE FINANCEMENT PUBLIC À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES.

8 MILLIARDS QUI RESTENT MALGRÉ TOUT À LA CHARGE DES FAMILLES (FRAIS D'HÉBERGEMENT ESSENTIELLEMENT).

LA PERTE D'AUTONOMIE TOUCHE **7% DES PLUS DE 60 ANS**. À 90 ANS, **30%** DES HOMMES SONT DÉPENDANTS ET **46%** DES FEMMES.

CONSTAT

La prise en charge des personnes âgées est insuffisante et incombe souvent aux familles. Les évolutions sociologiques et démographiques accentuent la nécessité d'organiser l'action de la collectivité et de renforcer les moyens. Aujourd'hui, il manque 4 milliards pour améliorer la prise en charge de la perte d'autonomie, c'est pourtant un risque financable.

ENJEUX

Faire reculer la perte d'autonomie en améliorant la prévention et en adaptant l'habitat. Se donner les moyens de soutenir les personnes et les familles concernées.



Renforcer la prévention dès le plus jeune âge pour faire reculer l'entrée dans la dépendance.

Améliorer la qualité de la prise en charge en coordonnant l'intervention des acteurs du sanitaire, du social et du médico-social, et en revalorisant les professions liées au grand âge.

Favoriser la mobilité et l'accès aux services en adaptant logements et urbanisme.

Renforcer l'appui aux familles en multipliant des solutions de répit temporaire.

Mobiliser des financements publics.



LES PRESTATIONS DE PROTECTION SOCIALE REPRÉSENTAIENT **620 MDS €** EN 2010 (PRÈS D'UN TIERS DU PIB), AINSI RÉPARTIES:

VIEILLESSE 45%

SANTÉ 35%

FAMILLE-MATERNITÉ 9%

EMPLOI 6%

LOGEMENT 3 %

EXCLUSION-PAUVRETÉ 2%

LES RÉGIMES D'ASSURANCES SOCIALES OBLIGATOIRES EN FINANCENT **80%** ET LES POUVOIRS PUBLICS **10%**.

CONSTAT

La France connaît, comme partout dans le monde, une hausse des dépenses liées aux progrès médicaux et au vieillissement de la population. La nature de certaines prestations (maladie, famille) a aussi évolué; ce qui relevait de l'assurance des salariés est devenu un droit quasi-universel.

ENJEUX

Conserver un haut niveau de socialisation des prestations en procédant aux réformes de fond nécessaires et en adaptant les modes de financement de chacune d'elles.



Pour les risques contributifs : vieillesse, chômage, accidents du travail, maladies professionnelles

Îl faut opérer une mutualisation entre les salariés pour assurer un revenu de remplacement, par des cotisations assises sur le revenu du travail. L'impôt ne doit financer que les éléments de solidarité.

Pour les risques à prestations universelles : maladie, famille, dépendance

Le recours à l'impôt doit être privilégié via un transfert partiel des cotisations patronales maladie et famille vers la CSG, tout en maintenant le pouvoir d'achat des salariés.

Pour faire face à la hausse inéluctable des dépenses de santé, il faut envisager, en parallèle de la réorganisation du système de soins, d'accroître le taux de la CSG.



90 % DES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES SONT FINANCÉS PAR DES IMPÔTS, DES TAXES FT DES COTISATIONS SOCIAI ES

DEPUIS 15 ANS, LES IMPÔTS PROGRESSIFS DIMINUENT POUR NE PLUS REPRÉSENTER QUE **7%** DES PRÉLÈVEMENTS. LES IMPÔTS INDIRECTS ONT, EUX, CONTINUELLEMENT AUGMENTÉ.

EN 2012, PRÈS DE **500** NICHES FISCALES PRIVENT LES RECETTES D'UN MONTANT DE **66 MDS €**.

LES NICHES FISCALES DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (33MDSE) ET LES QUOTIENTS FAMILIAL ET CONJUGAL (16MDSE) PROFITENT SURTOUT AUX REVENUS ÉLEVÉS.

CONSTAT

La fiscalité pénalise les bas revenus et avantage les plus aisés. La crise des finances publiques nécessite l'augmentation des ressources fiscales. Il faut donc réformer la fiscalité pour réhabiliter l'impôt et le rendre plus juste.

ENJEUX

Réhabiliter l'impôt en rétablissant son équité et sa lisibilité.



Refondre l'impôt sur le revenu :

en soumettant tous les revenus, y compris ceux du capital, au barème progressif;

en transformant le quotient familial en crédit d'impôt forfaitaire par enfant et en supprimant le quotient conjugal;

en rendant le barème plus progressif avec la création d'une tranche supplémentaire à 50% pour les hauts revenus.

Ne maintenir que les niches fiscales cohérentes avec des priorités clairement établies d'un point de vue économique, social ou environnemental. Et privilégier le crédit d'impôt.

Réduire les inégalités du patrimoine :

en renforçant le poids de l'impôt de solidarité sur la fortune;

en réduisant les abattements sur les droits de succession et en limitant les exonérations sur les donations.



LES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ONT PROGRESSÉ DE **4,2%** EN 2010, SOIT TROIS FOIS PLUS QUE L'INFLATION.

100 000 À **250 000** PERSONNES SONT SANS DOMICILE.

2,9 À 3,5 MILLIONS DE MAL LOGÉS SELON L'INSEE ET LA FONDATION ABBÉ PIERRE, AU TOTAL 10 MILLIONS DE PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITÉ DE LOGEMENT.

CONSTAT

Flambée des prix, manque cruel de logements sociaux et désengagement de l'État: le logement est lui aussi passé en phase de crise.

ENJEUX

Faciliter le lien emploi / logement, l'accès des jeunes au logement, le soutien aux politiques publiques, notamment la rénovation urbaine.



Sécuriser l'accès et le maintien dans le logement locatif privé par la Garantie des risques locatifs (GRL).

Produire de nouveaux logements

locatifs sociaux mais aussi «intermédiaires » à destination des classes moyennes dans les zones de forte tension immobilière.

Atteindre les 20 % de logements sociaux dans toutes les communes de plus de 3500 habitants situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants.

Investir dans les quartiers.

Accompagner les mobilités professionnelles et soutenir l'accès des ieunes au logement.

Encadrer la hausse des loyers.



25% DES ENFANTS ENTRANT EN 6^E NE MAÎTRISENT PAS LES ACQUIS FONDAMENTAUX.

15% DES JEUNES SORTENT DU COLLÈGE AVEC DE GRAVES LACUNES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.

+ DE 120000 JEUNES DE 16 À 18 ANS QUITTENT L'ÉCOLE SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION.

CONSTAT

À l'école comme dans la société, les inégalités s'accroissent. Le système éducatif français est excellent pour les bons élèves et impitoyable pour les autres.

ENJEUX

Rétablir le rôle intégrateur de l'école par une réforme ambitieuse du système éducatif.



Priorité à la petite enfance :

des services d'accueil de qualité accessibles à tous les parents.

À l'école, des conditions d'apprentissage permettant la réussite de tous les élèves.

Au collège, un accompagnement personnalisé de chaque élève.

Au lycée, des parcours modulaires et des liens avec l'enseignement supérieur et le monde professionnel, pour une véritable orientation choisie.

Dans l'enseignement supérieur, un socle commun de compétences, le développement de l'alternance et

un socie commun de competences, le développement de l'alternance et de la formation continue à l'université.

Dans les territoires, une éducation prioritaire et une carte scolaire permettant la mixité sociale dans toutes les filières.

Des rythmes scolaires adaptés à toute la société.

con: politique énergétique

CHIFFRES

LES ÉNERGIES FOSSILES (PÉTROLE, GAZ, CHARBON) REPRÉSENTENT **88%**DE L'ÉNERGIE MONDIALE CONSOMMÉE.
LE PÉTROLE EST TOUJOURS LA 1^{ERE} ÉNERGIE MONDIALE.

EN PART DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE, LA FRANCE A LE POIDS DU NUCLÉAIRE LE PLUS ÉLEVÉ AU MONDE: **38%**.

CONSTAT

Le réchauffement climatique perdure, conséquence de l'utilisation majoritaire des énergies fossiles dans le monde. L'énergie, indispensable au développement économique, doit être au cœur d'une approche de développement durable intégrant sécurité d'approvisionnement et indépendance éneruétique.

ENJEUX

Il faut engager une transition énergétique de long terme, où le non carboné dominera, et qui conciliera exigences industrielles, énergétiques et environnementales. Il faudra accompagner les transitions professionnelles et sociales (changement des modes de consommation, évolution des emplois et des métiers) et permettre l'accès de tous à l'énergie.



Améliorer l'efficacité énergétique et encourager les économies d'énergie par la fiscalité et les subventions.

Rééquilibrer la part du nucléaire dans la production d'électricité à 60% par un pilotage progressif d'ici 2030.

Créer et soutenir des filières industrielles d'énergies renouvelables.

Développer la R&D.

Prendre en compte la précarité énergétique et l'impact d'une hausse des coûts de l'énergie.



ISBN 978-2-85465-235-2 2,95 €